

Paris, le 29 juillet 2009

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Marie-Luce PENCHARD
Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75008 Paris

Madame le Secrétaire d'État,

PERMANENCE SAINT-PIERRE
BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 15 39
TELECOPIE
01 40 63 15 40
ADRESSE ELECTRONIQUE
agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG
www.annickgirardin.fr

Dans la continuité de mes récentes réunions de travail avec vos services, j'ai l'honneur de vous interpeller par la présente concernant le dossier des retraites à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il s'agit, d'une part, de veiller à la concrétisation du processus de mise à jour des dispositions législatives concernant la revalorisation des retraites à Saint-Pierre-et-Miquelon au regard de l'inflation local, tel que lancé par mon amendement à la Loi pour le développement économique des outre-mer (LDEOM).

Il est notamment impératif que l'engagement pris quant à l'extension du dispositif de revalorisation aux pensions versées dans l'archipel par l'Établissement National des Invalides de la Marine soit respecté, et que le décret prévu par la LDEOM soit pris dans les meilleurs délais.

D'autre part, il est urgent de préparer dès aujourd'hui la revalorisation des pensions de ces deux régimes. En effet, la perte de pouvoir d'achat des retraites, qui s'élève à plus de 10% sur les 10 dernières années pour les retraites de la CPS, en dépit des revalorisations ayant eu lieu, et de 22% pour celles de l'ENIM en l'absence de toute revalorisation au regard du niveau local des prix, est véritablement dramatique.

Le Sénateur DETCHEVERRY a également signalé, à plusieurs reprises, l'urgence de cette démarche à votre Ministère.

Je profite enfin de la présente pour vous assurer que je suis à votre entière disposition pour une première rencontre avec vous, qui nous permettrait d'approfondir et d'avancer sur ces problématiques ainsi que sur les autres dossiers urgents à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Confiante en votre soutien sur ces questions de justice sociale et dans l'attente de votre réponse, Madame le Secrétaire d'État, je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.



Annick Girardin